





PROGRAMME ECONOMIQUE RÉGIONAL DE L'UEMOA (PER - UEMOA)







PROGRAMME ECONOMIQUE RÉGIONAL DE L'UEMOA (PER - UEMOA)



CONTEXTE DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL DE L'UEMOA (PER)

Premier programme phare de l'Union, s'inscrivant dans le cadre du NEPAD, le Programme Economique Régional (PER), adopté en 2004 et mis en œuvre à partir de 2006, vise à donner une impulsion nouvelle aux actions de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), par la réalisation de projets intégrateurs susceptibles de rendre efficace, visible et plus pertinent le processus d'intégration régionale.

Les principaux facteurs qui avaient justifié l'urgence de ce programme étaient la persistance d'une situation économique morose, liée notamment à une décélération de la croissance, à une évolution démographique rapide, à une faiblesse des investissements, un retard dans la mise à niveau des infrastructures (routières, ferroviaires, énergétiques), à une spécialisation assise sur des produits primaires dont les cours mondiaux demeuraient instables et à une résurgence des conflits et de l'insécurité au sein de l'Union.

Afin d'inverser ces tendances, les Chefs d'Etat de l'Union avaient instruit les institutions communautaires, à savoir la Commission de l'UEMOA, la BOAD et la BCEAO, d'élaborer un Programme Economique Régional qui devait à la fois s'inscrire dans une vision globale et se traduire par des actions concrètes dans le but d'accélérer l'intégration des économies des Etats membres et soutenir la croissance économique.

De façon spécifique, le PER offre :

 aux organisations régionales, un cadre de référence qui centralise les priorités de la région avec un horizon de programmation de cinq (5) ans et dont la mise en œuvre permet de dynamiser le processus d'intégration;

- aux Etats membres, une meilleure visibilité de l'ensemble des programmes régionaux afin qu'ils en tiennent compte dans leurs Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et leurs programmes d'investissements publics (PIP);
- aux partenaires extérieurs, un cadre de référence initié par les principales organisations régionales de l'UEMOA en concertation avec les Etats membres, et qui permet de mieux coordonner leurs concours financiers aux pays et de soutenir le processus d'intégration de façon à en maximiser l'efficacité et la cohérence.

LA PREMIERE PHASE DU PER 2006-2010 ET SON EVALUATION

D'un coût global révisé de 3.470 milliards de FCFA (soit un peu plus de 5,3 milliards euros), la première phase du PER a couvert la période 2006-2010 et comprenait soixante-trois (63) projets intégrateurs, répartis en cinq (5) axes stratégiques :

- la consolidation de la gouvernance et l'approfondissement de l'intégration économique;
- le développement des infrastructures économiques;
- la construction d'un appareil productif intégré;
- le développement des ressources humaines;
- la mise en œuvre d'un partenariat pour la mobilisation des ressources financières, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PER.

Afin d'assurer le financement complémentaire du Programme, une Table Ronde des bailleurs de fonds s'était tenue les 02 et 03 novembre 2006, à Dakar (Sénégal). Elle avait permis de recueillir des intentions de financement à hauteur de 2.438 milliards FCFA.

Parmi les réalisations les plus représentatives du PER, on peut retenir :

Hydraulique villageoise : plus de 3.000 points d'eau dans l'ensemble des pays de l'Union qui ont soulagé des populations dans des régions isolées ;

Infrastructures routières: réalisation des études routières en vue de la construction ou de la réhabilitation des axes routiers, construction de postes de contrôle juxtaposé aux frontières et des stations de pesage sur les corridors de l'Union.

Environnement et ressources partagées : lutte contre l'ensablement du fleuve Niger et l'érosion côtière, aménagement des terres de l'Office du Niger ;

Secteur productif : mise en œuvre du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Industries (PRMN) ;

Enseignement supérieur: appui aux Centres d'excellence régionaux dans le but de stimuler la formation et la recherche de haut niveau au sein de structures d'enseignement supérieur à vocation régionale.

Des progrès notables ont été enregistrés dans l'exécution de ces projets grâce, notamment, à un recours à des agences d'exécution bien connues des bailleurs de fonds.

Cette première phase du PER a fait l'objet d'une évaluation externe qui a dressé un bilan encourageant et fait des recommandations pour l'élaboration du nouveau Programme.

Le rapport d'évaluation a rappelé les conditions difficiles rencontrées dans l'exécution des projets :

- o crise socio-politique en Côte d'Ivoire;
- hausse du prix du pétrole ;
- conditions climatiques défavorables;
- crise financière internationale qui a entrainé la raréfaction de l'aide publique au développement.

Nonobstant cette situation, les taux d'exécution physique et financière sont ressortis respectivement à 45 % et 54 %. S'agissant d'une phase pilote, ces résultats ont été jugés acceptables, compte tenu de la complexité du programme (13 acteurs et plus de 20 bailleurs de fonds), du manque de maturité de certains projets et de la résurgence de tensions sociopolitiques.

Les financements ont été mobilisés auprès de nombreux bailleurs, multilatéraux et bilatéraux (UE, BAD, France, BID, etc.), et auprès des institutions régionales (Commission, BOAD, BCEAO) et des Etats membres.

PLAN D'ACTION DE LA DEUXIEME PHASE DU PER: 2012 - 2016

L'évaluation de la première phase du PER a permis de tirer un certain nombre d'enseignements utiles pour l'élaboration du PER 2012-2016. Tout d'abord, l'analyse de la situation économique et sociale montre que les retards structurels restent encore nombreux, notamment dans le secteur de l'énergie. Le tissu industriel ne réussit pas à décoller et la situation sanitaire ainsi que le niveau d'éducation demeurent toujours aussi préoccupants. De façon générale, les infrastructures économiques et sociales de base restent insuffisantes et la pauvreté perdure, même si la croissance tend progressivement à se raffermir.

La deuxième phase du Programme a donc à faire face aux mêmes défis :

- hausse des prix des produits alimentaires qui peut raviver les tensions sociales;
- hausse structurelle du prix du pétrole ;
- changement climatique;
- insuffisance des infrastructures économiques (routes, chemins de fer, etc.);
- persistance des tensions sociopolitiques.

Conscient de ces enjeux, le Conseil des Ministres, qui s'est tenu à Lomé le 25 septembre 2009, a invité les Institutions communautaires (Commission, BCEAO et BOAD) à élaborer la deuxième phase du Programme Economique Régional (PER Phase 2012- 2016) en retenant les priorités ci-après :

- Un meilleur accès à l'énergie, par :
- l'interconnexion des réseaux de transport d'énergie électrique de la sous région;

- la valorisation des ressources énergétiques locales, tant fossiles (comme le charbon) que renouvelables (hydraulique, solaire, éolien, biomasse dont les biocarburants);
- la maîtrise de l'énergie (promotion de l'efficacité énergétique).
 - la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, par :
- le renforcement de la gestion des ressources en eaux partagées ;
- la gestion des catastrophes naturelles ;
- le renforcement des capacités des Etats membres dans l'élaboration et la mise en œuvre des Programmes d'Action Nationaux.
 - la sécurité alimentaire, par l'appui au développement de filières agricoles ciblées ;
 - la poursuite du développement et de la modernisation des infrastructures.

COÛT DU PER 2012-2016 PAR AXE STRATEGIQUE

		Coût mlabal		Financement	à rechercher
Axes stratégiques	%	Coût global. (en million FCFA)	Financement acquis (en M FCFA)	Montant en M CFA	% financement à rechercher
Axe1 : Cohésion sociale et territoriale, bonne gouvernance et approfondissement de l'intégration économique	1 %	58 212	4 654	53 558	92 %
Axe2 : Développement des infrastructures économiques	87 %	4 988 754	479 534	3 835 620	77 %
Axe3 : Construction d'un appareil productif intégré	11 %	635 102	172 958	462 144	72 %
Axe4: Développement des ressources humaines	1 %	77 980	18 315	59 665	77 %
AXE 5 : Mobilisation des ressources et suivi/évaluation		3 000	-	3 000	100 %
Coût global du PER II		5 763 048	675 461	4 413 987	76 %
Part relative du coût global		100 %	12 %	76 %	

COMPARAISON PER I / PER II

- Selon le promoteur :
- PER I: 62 projets publics + 1 projet privé
 - Commission et Organes : 42 projets
 - Etats: 20 projets
- PER II: 100 projets publics et 2 projets privés
 - Commission et Organes : 45 projets
 - Etats: 57 projets

PER II = 45 projets PER I reconduits et 57 projets nouveaux

- Selon les priorités sectorielles :
- Secteur de l'énergie : PER I (1 projet, 74 milliards), PER II (13 projets, 826 milliards). Interconnexion (6 projets), production (5), IRED (2 projets);
- Sécurité alimentaire : PER I (2 projets, 95 milliards), PER II (11 projets, 419 milliards);
- Infrastructures: PER I (22 projets routiers, 1324 milliards), PER II (37 projets routiers, 6 projets ferroviaires, 2570 milliards);
- Accès à l'eau, ressources partagées : PER I (54 milliards), PER II (71 milliards);
- Ressources humaines : PER I (36 milliards), PER II (60 milliards);
- Bonne gouvernance : PER I (44 milliards, PER II (55 milliards)
- Autres priorités : zones défavorisées, secteur privé

LISTE DETAILLEE DES PROJETS DU PER II SUR LA PERIODE 2012-2016

N°	AXE	Statut	Coût total (M FCFA)	Financement acquis	Financement recherché	OBSERVATIONS
	AXE STRATEGIQUE 1 : Renforcer la cohésion sociale et territoriale, consolider la bonne gouvernance et approfondir l'intégration économique régionale		58 212	4 654	53 558	1%
	Objectif 1.1 : Cohésion sociale et territoriale		5 273	363	4 910	
1	Programme Indicatif Régional de Développement Urbain des États membres de l'UEMOA (PIRDU) (C-DATC)	PER II	1 273	273	1 000	
2	Programme de développement intégré dans les zones transfrontalières défavorisées dans l'espace de l'Union (C-DATC)	PER I	600	90	510	
3	Schéma de développement de l'espace régional (SDER) (C-DATC)	PER II	3 400	0	3 400	
	Objectif 1.2 : Bonne gouvernance politique, économique et judiciaire		33 587	3 891	29 696	
4	Programme de renforcement des capacités du CIP (CIP)	PER I	948	0	948	
5	Programme renforcement capacités Cour de Justice (CdJ)	PER I	4 018	0	4 018	
6	Programme renforcement capacités Cour des Comptes (CdC)	PER I	1 500	0	1 500	
7	Programme Régional de Renforcement des Marchés Publics PRMP (C-DPE)	PER I	4 926	3 106	1 820	
8	Programme de transition fiscale (C-DPE)	PER II	3 600	0	3 600	
9	Renforcement des capacités des Etats membres dans la mise en œuvre des Directives de finances publiques (C-DPE)	PER II	10 710	385	10 325	
10	Extension de l'indice harmonisé des prix à la consommation (C-DPE)	PER II	1 676	0	1 676	
11	Enquêtes 123 sur le secteur informel (C-DPE)	PER II	2 000	0	2 000	
12	Suivi/évaluation de la pauvreté dans l'espace UEMOA (C-DPE)	PER II	710	0	710	
13	Programme de lutte contre le blanchiment des capitaux par le renforcement des Cellules Nationales de Traitement de l'Information Financière (CENTIF) (BCEAO)	PER I	3 499	400	3 099	
	Objectif 1. 3 : Intégration économique régionale		19 352	400	18 952	
14	Mise en place d'un guichet unique régional sur la facilitation des échanges (C-DMRC)	PER II	3 648	0	3 648	
15	Appui à la mise en œuvre du Programme Régional de Promotion Commerciale de l'UEMOA (C-DMRC)	PER II	5 342	0	5 342	
16	Programme visa communautaire (C-DSAF)	PER II	10 362	400	9 962	
	AXE STRATEGIQUE 2 : Développement des infrastructures économiques		4 956 754	479 534	3 803 620	87%
	Objectif 2.1 : Energie et développement durable		1 026 575	200 066	826 509	

17	SIE (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée Bissau, Mali) (C-DDE)	PER II	837	0	837	
18	Projets d'appui à la mise en œuvre de l'IRED (C-DDE)	PER II	19 736	4 177	15 559	
19	Projet d'aménagement hydroélectrique d'Adjarala (Togo/Bénin) (Bn)	PER II	162 000	0	162 000	
20	Projet d'interconnexion électrique 330 KV Dorsale Nord du WAPP (Bénin/Burkina/Niger) (BF)	PER II	57 735	360	57 375	
21	Projet d'interconnexion électrique 330 kV Han-Bobo Dioulasso- Sikasso - Bamako (Burkina/Mali) (BF)	PER II	74 000	51 500	22 500	
22	Centrale thermique d'Abatta (CI)	PER II	237 000	0	237 000	
23	Projet d'aménagement hydroélectrique de Saltinho (GB)	PER II	39 675	0	39 675	
24	Projet d'étude et de construction d'une centrale thermique de 55 MW (GB)	PER II	27 500	0	27 500	
25	Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Ghana, du Burkina et du Mali (Mali)	PER II	102 336	65 656	36 680	
26	Projet d'interconnexion des réseaux électriques de la CI et du Mali (Mali)	PER I	80 866	78 373	2 493	
27	Liaisons électriques Kaolack-Tambacounda-Kédougou-Bakel (Sn)	PER II	144 380	0	144 380	
28	Liaisons électriques Kaolack-Tambacounda-Kolda-Ziguinchor (Sn)	PER II	74 010	0	74 010	
29	Projet d'aménagement hydroélectrique de Nangbeto (Togo, Bénin) (Tg)	PER II	6 500	0	6 500	
	Objectif 2.2 : Infrastructures routières		2 519 881	175 958	2210 923	
30	Observatoire régional de facilitation des transports (C-DATC)	PER I	2 450	80	2 370	
31	Programme de construction de postes de contrôle juxtaposés (PCJ) aux frontières des Etats membres (C-DATC)	PER I	39 678	25 374	14 304	
32	Programme spécial d'études routières sur le réseau routier communautaire de l'UEMOA (C-DATC)	PER I	14 794	6 963	7 831	
33	Programme de construction de stations de pesage sur le réseau routier communautaire de l'UEMOA (C-DATC)	PER I	8 150	4 135	4 015	
34	CU23 Travaux de renforcement route Fada – Pama - Frontière du Bénin (BF)	PER I	42 400	0	42 400	
35	CU2A Travaux de renforcement route Frontière Mali –Orodara – Bobo-Dioulasso (BF)	PER I	34 595	0	34 595	
36	CU2A Travaux de renforcement route Piéga - Frontière du Niger (BF)	PER I	16 000	0	16 000	
37	CU9 Travaux de renforcement route Koupéla - Bittou - frontière Togo (BF)	PER I	93 000	64 037	28 963	
38	CU15 Travaux d'aménagement et de bitumage route Kantchari - Diapaga - Tindangou - Frontière du Bénin (BF) (43000-43000) / Kérémou - Banikoara (Bénin) (85000-50000)	PER I	128 000	35 000	93 000	
39	CU22 Projet d'aménagement et bitumage de la route Bouna- Doropo-Frontière du Burkina (CI)	PER I	39 744	0	39 744	

40	CU21 Projet d'aménagement et de bitumage de la route Boundiali – Tengrela – Frontière du Mali (CI) (31284-13824)/ Zantiébougou - Kalandiéba - Kadiana (Mali) (33000-33000)	PER I	64 284	17 460	46 824	
41	CU18 Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée – Sirana – Odienne – Boundiali (CI)	PERI	74 441	0	74 441	
42	CU7a Réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké- Katiola-Niakara-Ferké-Ouangolodougou (alternative à l'autoroute) (CI)	PER I	82 512	557	81 955	
43	Construction autoroute Yamoussoukro - Bouaké (CI) (163000-163000) / Zégoua - Sikasso (Mali) (173000-40000) (1ère phase)	PER II	336 000	0	203 000	
44	CU6a Man - Odienne - frontière du Mali (CI) (172000-172000) / Bougouni - Manankoro (Mali) (17000-17000)	PER I	189 000	0	189 000	
45	Projet de construction des routes de CU1 fr Mauritanie - Bissau - fr Nigéria (GB)	PER I	46 500	0	46 500	
46	CU11 Réhabilitation et élargissement des routes Gabu- Bafata / Bafata-Bantandjan : 89 Km (GB)	PER I	23 500	0	23 500	
47	CU11 Programme Spécial Guinée Bissau (aménagement et bitumage de 397 kms, aménagement de 237 kms de pistes secondaires, y compris Pont de Farim) (GB)	PER I	95 844	0	95 844	
48	CU\$ DouentzaGao_(Mali)	PER I	38 300	0	38 300	
49	CU4 Sandaré — Nioro (Mali)	PER I	19 800	0	19 800	
50	Projet de construction et de bitumage de la route Kayes- Aourou-Nagara-Frontière Mauritanienne (Mali)	PER II	55 000	0	55 000	
51	CU2a Projet de Réhabilitation de la route Djajiri-Diffa (Ng)	PER I	34 102	782	33 320	
52	CU16 Filingué - Tahoua (Ng)	PER I	51 300	14 565	36 735	
53	CU2a Réhabilitation de la route Tchadoua-Takiéta (Ng)	PER II	22 700	1 705	20 995	
54	CU3a Réhabilitation route Zinder-Agadez (Ng)	PER II	48 500	3 280	45 220	
55	CU1 Eurafricaine (Dakar - Saint Louis – Rosso - Tanger Madrid) (CU1) : Elargissement en 2x2voies : tronçon Thiès- Saint Louis-Rosso (Sn)	PER II	164 000	800	163 200	
56	CU2C/CU1 Route d'interconnexion entre le Corridor Bamako - Dakar par le Nord et l'Eurafricaine Bakel - Ndioum (Sn)	PER II	107 500	500	107 000	
57	CU11/CU2B Route d'interconnexion entre le Corridor Conakry – Dakar (CU11) et le Corridor Bamako – Dakar par le Sud et Kédougou – Dindifferlo – Mali - Labé (Sn)	PER II	15 000	0	15 000	
58	CU11/CU11B/CU1 Marssassoum – Sédhiou – Sandiniéri - Tanaff (Sn)	PER II	80 000	0	80 000	
59	CU1 Construction du second Pont de Ziguinchor sur la Transcôtière Dakar – Lagos (Sn)	PER II	35 000	270	34 730	
60	CU2A/CU2C Corridor Bamako – Dakar (par le Nord) Tamba – Kidira – Bakel (Sn)	PER II	49 000	450	48 550	
61	CU2D Route d'interconnexion entre CU2A et le CU2C Tamba – Nawel (Sn)	PER II	81 000	0	81 000	
62	CU9 Travaux de réhabilitation et de renforcement de la route nationale n°1 : tronçon Blitta – Kara (Tg)	PER II	230 797	0	230 797	
63	CU9 Aménagement et bitumage de la route Fre Ghana- Natchamba-Kabou-Kara-Kétao-Kémèridè- Fre Bénin (Tg)	PER II	36 925	0	36 925	

remière phase. as de nancement cquis.
remière phase. nancement cquis (100 Md CFA)
10%
re

						ı
81	Programme d'hydraulique villageoise (4650 forages) (C-DDRE)	PER I	96 925	63 970	32 955	
82	Amélioration de la qualité alimentaire (agroalimentaire) (C-DDE)	PER II	3 088	886	2 202	
83	Programme Régional de Biosécurité de l'UEMOA (C-DDRE)	PER I	12 500	6 007	6 493	
84	Projet d'appui à la prévention des crises alimentaires et de renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables (y compris hygiène alimentaire) (C-DDRE)	PER II	239 599	23 200	216 399	
85	Projet de gestion concertée des ressources halieutiques, d'évaluation des stocks et de collecte des données statistiques (C-DDRE)	PER II	17 342	633	16 709	
86	Aménagement hydroagricole casier de Kandourou (projet présenté par le Mali, repris par la Commission) (C-DDRE)	PER I	47 128	0	47 128	
87	Projet de sécurité alimentaire par l'intensification agricole (Bn)	PER II	5 100	2 500	2 600	
88	Projet de sécurité alimentaire par l'intensification agricole (CI)	PER II	14 430	0	14 430	
89	Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire et de promotion de l'emploi dans le secteur agricole (PASAPEA - Sn)	PER II	16 200	0	16 200	
90	Programme de Sécurisation de la production de semences par la création de pôles semenciers (Sn)	PER II	47 657	19 753	27 904	
	Objectif 3.3 : Protection de l'environnement et des ressources partagées		74 324	35 868	38 456	
91	Projet de lutte contre l'érosion et l'ensablement dans le bassin du Niger (PLCE-BN) (protection des écosystèmes) et Lac Faguibine (C-DDRE)	PER I	16 263	2 728	13 535	
92	Observatoire du littoral ouest africain (C-DDRE)	PER II	627	200	427	
93	Programme Grande Muraille Verte-UEMOA (C-DDRE)	PER II	4 594	0	4 594	
94	Projet de Protection de la côte à l'Est de l'épi de Siafato à Cotonou (Bn)	PER I	45 400	32 500	129 00	
95	Protection de la côte entre Hilacondji et Grand-popo (Bn)	PER I	7 440	440	7 000	
	AXE STRATEGIQUE 4 : Développement des ressources humaines		77 980	18 315	59 665	1%
	Objectif 4.1 : Amélioration de l'accès à la santé		29 780	315	29 465	
96	Programme régional de lutte contre le paludisme par l'utilisation des biolarvicides – phase II (C-DDS)	PER I	15 180	0	15 180	
97	Mise en place d'un réseau sous-régional de centres de référence en soins spécialisés médicaux et chirurgicaux de haut niveau (C-DDS)	PER I	14 600	315	14 285	
	Objectif 4.2: Appui à l'enseignement supérieur et à la recherche		48 200	18 000	30 200	
98	Projet d'appui à l'enseignement supérieur dans les pays de l'UEMOA – phase II (PAES) (C-DDS)	PER I	43 000	18 000	25 000	
99	Programme d'appui aux centres d'excellence régionaux (PACER) (C-DDS)	PER I	5 200	0	5 200	
	i e e e e e e e e e e e e e e e e e e e		L		1	ı

	AXE STRATEGIQUE 5 : Développement du partenariat, de l'évaluation et de la mobilisation des ressources		3 000	0	3 000	
100	Programme de renforcement des capacités institutionnelles (C- Présidence)	PER II	3 000	0	3 000	
	TOTAL		5 721 048	675 461	4 371 987	100%
	dont projets PER I (reconduits)	45				
	dont projets PER II (nouveaux)	55				

N°	PROJETS PRIVES	Statut	Coût total (M FCFA)	Financement acquis	Financement recherché	OBSERVATIONS
101	Installation d'une centrale de tour photovoltaïque et éolienne (CCR)	PER II	32 000	0	32 000	
102	Facilité d'appui à la sécurisation foncière et aux investissements agricoles en Afrique de l'Ouest (CCR)	PER II	10 000	0	10 000	
	TOTAL		42 000		42 000	

TOTAL GENERAL	5 763 048	4 413 987

